



Fiche d'inscription - deadline : 28 novembre

Elektro-Jump – Édition 2019

Tremplin « musiques électroniques » organisé par La Gare de Coustellet

Elektro-Jump est un tremplin qui permet à des producteurs de musiques électroniques locaux « amateurs » qui n'ont pas (ou peu) l'expérience du "live" de monter sur scène pour se frotter au public. Ici tout le monde est gagnant, puisque les 3 djs (ou groupes) sélectionné(s) bénéficieront d'un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de chacun et se produiront sur scène dans le cadre de La Gare Social Club, en ouverture de cette soirée dédiée aux musiques électroniques organisée avec « Eclipses électroniques », le Vendredi 20 décembre 2019. Tous les âges et tous les styles de musiques électroniques sont acceptés. A vous de jouer ...

Pour participer, il est impératif que :

Le candidat soit en mesure de proposer ses propres productions personnelles et de les inclure à sa performance « live » (dj set*, liveset ou live***)**

Ce n'est pas votre profil ? D'autres tremplins sont à votre disposition !

MUSIKA-JUMP : Pour les groupes de musiques actuelles "autres" que électroniques (rock, hip-hop, pop, reggae...), la Gare de Coustellet propose à des jeunes groupes locaux (moins de deux ans d'existence) de se jeter à l'eau en faisant l'expérience d'un concert dans des conditions professionnelles, avec une vraie équipe d'accueil, un vrai programmateur à l'écoute, un vrai ingénieur son et lumière pour les guider et, bien sûr, un public authentique, des retours constructifs pour gravir, qui sait, d'autres marches et bien d'autres scènes ! Ce tremplin se déroule en début d'année (février/mars).

Pour les groupes de musiques "amateurs confirmés" (on entend que les groupes n'ont aucun membre intermittent du spectacle, mais que leur niveau d'avancement tant au niveau musical qu'au niveau du projet, justifie une recherche d'accompagnement) il existe d'autres tremplins sur le territoire et notamment « One Kick Starter ». One Kick Starter est une opération de repérage et de soutien des groupes amateurs de musiques actuelles locaux, co-organisée par One Kick et Akwaba.

Renseignez vous auprès de nos autres partenaires !

Il existe de nombreux autres tremplins, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus...



LA GARE

Association A.V.E.C.

105 Quai des Entreprises. Coustellet

84660 Maubec

04.90.76.84.38

www.aveclagare.org

*dj set = sélection et enchaînement de morceaux (compositions personnelles du dj et morceaux d'autres artistes) via des platines vinyles, cds ou mp3

**liveset = sélection et enchaînement de morceaux (compositions personnelles du dj et morceaux d'autres artistes) via un sampler ou un software dédié (comme Ableton par exemple)

*live = enchaînement des productions personnelles du dj (uniquement) via un sampler ou un software dédié

REGLEMENT ELEKTRO-JUMP 2019



LA GARE

Association A.V.E.C.
105 Quai des Entreprises. Coustellet
84660 Maubec
04.90.76.84.38
www.aveclagare.org

✓ Article 1 – Elektro Jump

Elektro Jump est un tremplin local pour producteurs de musiques électroniques amateurs organisé par La Gare, Association AVEC.

✓ Article 2 – Déroulement

Le tremplin se déroulera en plusieurs temps :

Etape 1 : Inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer **au plus tôt, et avant le 28 novembre 2019 à minuit** :

- par voie postale : La Gare, 105 quai des entreprises - Coustellet - 84660 Maubec (la boîte aux lettres se situe devant le restaurant Babouchka)
- ou par mail à l'adresse : mediation@aveclagare.org

Le dossier d'inscription comprend :

- les fiches de renseignement en fin de ce document
- 3 productions minimum au format .Wav (pour éviter de surcharger les mails, envoyer vos .Wav sur We transfert ou sur FTP)
- une présentation synthétique du dj ou groupe (< 250 caractères) pouvant être utilisé sur des supports promotionnels
- si possible une fiche technique (description du matériel utilisé)

Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Etape 2 : Préparation

Un jury professionnel, composé de membres de la Gare, choisira les producteurs (ou groupes) sélectionnés. La sélection aura lieu au plus tard le **2 décembre**.

Le jury sélectionnera sur écoute les **3** producteurs/compositeurs sélectionnés.

Les candidats pré-sélectionnés seront avertis par téléphone. Les candidats non-retenus recevront une information par e-mail.

Etape 3 : Accompagnement

Les producteurs (ou groupes) retenus se verront proposer une date de préparation/formation sur scène entre le **9 décembre** et le **12 décembre**, à la Gare de Coustellet. Durant cette demi-journée, ils travailleront en fonction de leurs besoins : placement, jeu de scène, balance, son, pratique M.A.O si besoin... Ils seront encadrés par un technicien professionnel.

Les candidats retenus se verront proposer un rendez-vous à une date ultérieure au tremplin pour faire un retour/bilan sur le live et amorcer un accompagnement personnalisé qui pourra se prolonger sur un an.

Dans le cadre de cet accompagnement, La Gare pourra accompagner l'artiste pour sa diffusion.

Etape 4 : Concert en public / Soirée La Gare Social Club

Les 3 artistes sélectionnés se produiront sur scène en "before" de La Gare Social Club, le **Vendredi 20 décembre 2019**.

✓ Article 3 - Conditions de participation :

Ce tremplin est destiné aux producteurs-compositeurs en musiques électroniques, tous styles confondus :

Ce tremplin s'adresse uniquement aux artistes amateurs producteurs de musiques électroniques. Djs-producteurs ou groupes électros, les candidats doivent être en mesure de proposer une performance "live" (dj set, liveset ou live) composée en grande partie (ou en totalité) de leurs productions personnelles.

Pour être sélectionné, les groupes s'engagent à :

- ✓ ne pas avoir de musiciens professionnels au sein du groupe.
- ✓ être disponible une demi-journée à une date ultérieure au concert, pour un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'artiste (diffusion, communication, production discographique...)
- ✓ être disponible le jour du concert (**20 décembre 2019**) à partir de **15h**.
- ✓ venir avec son matériel scénique (ordinateur, platines, sampler, carte son...)

- ✓ **Article 4 - Composition du jury**

Le jury sera composé de personnes qualifiées en matière de musiques électroniques.
Une liste de la composition du jury sera communiqué ultérieurement.

- ✓ **Article 5 - Fiche technique / Set-up**

Les candidats s'engagent à remettre une fiche technique (au minimum une description du matériel utilisé / Set-up) aux organisateurs au moins 10 jours avant le tremplin. Si le groupe ne dispose pas de fiche technique, merci de le signaler, une aide pour la réaliser pourra être apportée. Les candidats doivent être autonomes et disposer de leur matériel / set-up (hors système de sonorisation)

- ✓ **Article 6 - Le concert**

L'ordre des groupes/artistes sera décidé par l'organisateur et validé par les candidats.
Chaque groupe/artiste aura 30 minutes de temps sur scène.

- ✓ **Article 7 – Rémunération**

La participation à ce concours étant réservé aux artistes amateurs, aucune rémunération et aucun défraiement ne sont envisagés.

Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas d'inobservation de l'une de ces clauses.

NOM DU GROUPE :

Style et influences :

| Nom | Prénom | Instrument | Age |
|-------|--------|------------|-------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Histoire du dj-producteur/groupe

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Concerts déjà réalisés

.....
.....

Pourquoi voulez-vous participer à ce tremplin ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous appris l'existence de ce tremplin ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos besoins dans le développement de votre projet musical ? Et quels moyens envisagez-vous pour y répondre ? (formation, accompagnement, diffusion...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vous êtes-vous déjà rapprochés d'une salle de concert pour demander de l'aide, si oui laquelle et sur quels points ?

.....
.....
.....

Quels lieux de sorties culturelles fréquentez-vous ?

.....
.....

Pour votre demi-journée d'accompagnement, si vous êtes sélectionnés, merci de cocher quelles technicités souhaitez-vous travailler :

- Gestion du son sur scène
- M.A.O. (Préciser le logiciel).....
- Présence scénique
- Musicalité
- Autre :

Pour votre demi-journée d'accompagnement, si vous êtes sélectionnés, merci de cocher vos disponibilités parmi les différents créneaux ci-dessous :

- Le **lundi 9 décembre** de **9:00 à 13:00**
- Le **lundi 9 décembre** de **14:00 à 18:00**
- Le **mardi 10 décembre** de **9:00 à 13:00**
- Le **mardi 10 décembre** de **14:00 à 18:00**
- Le **mercredi 11 décembre** de **9:00 à 13:00**
- Le **mercredi 11 décembre** de **14:00 à 18:00**
- Le **jeudi 12 décembre** de **9:00 à 13:00**
- Le **jeudi 12 décembre** de **14:00 à 18:00**

Coordonnées de la personne responsable ou d'un musicien référent :

Nom Prénom

Adresse

N° de tel Mail

Retournez-nous cette fiche remplie et accompagnée d'un enregistrement 3 titres minimum (peu importe la qualité sonore), et joindre, si possible une fiche technique, **avant le jeudi 28 novembre 2019 à minuit soit par voie postale, soit par mail (mediation@aveclagare.org) avec du son au format .WAV**
Important : pour éviter de surcharger les mails, envoyer vos fichiers .WAV sur Wetransfer ou sur FTP

Nous contacteront les **3** groupes sélectionnés au plus vite.
Bonne chance et à bientôt !

Pour toute question ou demande d'information,
vous pouvez contacter Antoine au 04 86 50 80 15 ou sur mediation@aveclagare.org